

Informations de base

2014/0059(COD)

COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)
Règlement

Devoir de diligence à l'égard de la chaîne d'approvisionnement pour les importateurs de l'Union qui importent de l'étain, du tantale et du tungstène, leurs minerais et de l'or provenant de zones de conflit ou à haut risque

Voir aussi [2018/2542\(RSP\)](#)

Voir aussi [2018/2557\(RSP\)](#)

Subject

3.40.16 Matières premières

6.10.05 Maintien de la paix, missions humanitaires, gestion des crises

6.20.02 Contrôle des exportations/importations, défense commerciale, obstacles au commerce

6.30 Coopération au développement

Procédure terminée

Acte final

Règlement 2017/0821
JO L 130 19.05.2017, p. 0001

[Résumé](#)